

Le droit à la vie privée

Grille de correction : Option A, texte argumentatif (400 à 450 mots)

	Excellent (A)	Bien (B)	Acceptable (C)	Grands défis à surmonter (D)	Échec (E)
1. Organisation du texte					
1.1 Adaptation à la situation de communication (30%)					
Respect de la tâche (Question, genre textuel, destinataire, nombre de mots)	La tâche est parfaitement respectée.	La tâche est respectée.	La tâche est respectée, sauf exception(s) ayant peu d'incidences sur le contenu.	La tâche est en gros respectée, mais quelques consignes sont ignorées.	La tâche n'est pas bien respectée.
Arguments	Les arguments appuient fortement la thèse et sont très bien développés.	Les arguments appuient la thèse et sont développés adéquatement.	Les arguments appuient la thèse, mais sans grande force et sont développés de façon minimale.	Les arguments appuient la thèse dans la majorité des cas, mais ne sont pas toujours suffisamment développés.	Les arguments appuient faiblement la thèse et ne sont pas suffisamment développés.
Personnalisation des propos (Anecdotes, repères culturels, pas trop de citations).	La majorité des propos sont très bien personnalisés.	La majorité des propos sont personnalisés.	La majorité des propos sont assez personnalisés.	La majorité des propos ne sont pas suffisamment personnalisés.	La majorité des propos ne sont pas personnalisés et comptent trop de citations.
1.2 Cohérence et structure du texte (20%)					
Structure et organisation du texte	La structure du texte respecte parfaitement celle du texte argumentatif et celui-ci est très bien découpé.	La structure respecte celle du texte argumentatif et celui-ci est bien découpé.	La structure respecte généralement celle du texte argumentatif mais celui-ci est parfois mal découpé.	La structure et le découpage du texte présentent des problèmes.	La structure ne respecte pas celle du texte argumentatif.
Progression des propos grâce aux liens effectués	Liens entre les propos sont clairs, propos complets, sans contradiction.	Liens entre les propos, propos complets et sans contradiction.	Liens parfois faibles entre les propos, propos parfois incomplets.	Liens parfois faibles entre les propos, parfois incomplet et contradictoires entre eux.	Les propos sont mal organisés dans le texte, sont souvent incomplets et se contredisent.
2. Code linguistique					
2.1 Utilisation d'un vocabulaire approprié (5%)					
Registre de langue et vocabulaire approprié	L'élève utilise un registre de langue appropriée et un vocabulaire riche et précis.	L'élève utilise un registre de langue approprié et un vocabulaire riche et précis sauf dans quelques exceptions.	L'élève utilise le bon registre de langue et un vocabulaire riche et approprié à la situation dans la grande majorité des cas.	L'élève utilise à plusieurs reprises le mauvais registre de langue et son vocabulaire manque de richesse et de précision.	L'élève utilise des mots et expressions non appropriés et cela de façon répétée.
2.2 Construction des phrases et ponctuation appropriées (25%)					
Syntaxe et ponctuation	Moins de 4 erreurs	4 à 8 erreurs	9 à 13 erreurs	14 à 18 erreurs	19 erreurs ou plus
2.3 Orthographe d'usage et orthographe grammaticale (20%)*					
Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	Moins de 5 erreurs	5 à 10 erreurs	11 à 16 erreurs	17 à 22 erreurs	Plus de 22 erreurs

*Une même erreur se répétant plusieurs fois ne compte que comme une seule erreur.

Le droit à la vie privée

Corrigé

Explication des critères de correction :

1. Adaptation à la situation de communication :

- a. Respect de la tâche (question à traiter, genre de texte, prise en compte du destinataire, respect du nombre de mots demandés)
- b. Arguments (défendent la thèse, façon les développer)
- c. Personnalisation des propos (repères culturels, anecdote/vécu personnel, pas de copié-collé)
- d. Moyens pour adopter et maintenir son propos (marques de modalité, vocabulaire expressif, titre évocateur, différents types de phrases et figures de style)

2. Cohérence du texte :

- a. Organisation du texte (titre, découpage des paragraphes, intertitres)
- b. Continuité de l'information (synonymes, termes synthétiques, périphrases)
- c. Progression des propos en établissant des liens (liens étroits entre les propos, ajouts adéquats d'informations, organisateurs textuels, marqueurs de relation, propos complets, aucune contradiction)

3. Utilisation d'un vocabulaire approprié :

- a. La précision du vocabulaire (mots précis, sens adéquat, pas de pléonasme)
- b. Registre de la langue (pas de barbarisme ni d'expressions orales ou populaires, deuxième personne du pluriel)

4. Construction de phrases et ponctuation appropriées :

- a. Syntaxe (ordre des mots, bon choix d'auxiliaire, de préposition, de conjonction et de pronoms, respect des antécédents, choix correct du mode, de la voix, du temps de verbe, emploi correct de la négation)
- b. Ponctuation (majuscules, ponctuation en fin de phrase, emploi de la virgule, ponctuation des discours rapportés)

5. Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale :

- a. Orthographe d'usage (noms communs, noms propres, accents, coupures de mots, etc.)
- b. Orthographe grammaticale (accords du groupe nominal, du groupe verbal, du participe passé etc.)